

Réforme de la formation initiale : un travail fédéral est indispensable !

Le mandat du SNES-FSU de recrutement des enseignant·es à bac+6 est totalement inopérant. L'élévation du niveau de recrutement au master a éloigné les candidat·es des milieux populaires des concours d'enseignement. De plus, l'argument « recrutement tardif = salaires élevés » est repoussé par la réalité des faits, dans un contexte d'élévation général du niveau des qualifications et de casse de la Fonction publique. En effet, on n'a jamais été recruté·e aussi tard, et pourtant jamais nos salaires n'ont été aussi bas et notre métier aussi dévalorisé ! Preuve en est la crise du recrutement. En 2023, 20 % des postes ouverts aux CAPES, CAPET et agrégation n'ont pas été pourvus. Le nombre d'inscrit·es au CAPES externe a chuté de 41 % entre 2017 et 2023, ne permettant pas de pourvoir tous les postes. Pas étonnant quand on sait que le Ministère refuse de discuter des salaires et que les conditions de travail ne cessent de se dégrader avec les suppressions de moyens et les contre-réformes.

Une crise abyssale

Or, l'école a besoin de personnels. Le nombre des démissions a été multiplié par 6 entre 2008 et 2021 et il faudra remplacer 328 000 départs en retraite d'ici à 2030. Le ministère a bien compris que c'était impossible avec un concours à bac+5. Il envisage donc un concours sous condition de licence, suivi d'une année en tant qu'élève fonctionnaire en M1 puis d'un stage de « responsabilité » à mi-temps en M2 sous statut de fonctionnaires-stagiaires et enfin une année à plein temps après titularisation. Dans le projet ministériel, les lauréat·es sont considéré·es comme des moyens d'enseignement. On ne sort pas du système bien connu d'exploitation des stagiaires et des contractuel·les alternant·es. Les profs-étudiant·es devront donc conjuguer mi-temps devant élèves avec passation du M2, ce qui représente une charge beaucoup trop lourde. Et cela ne constitue pas une formation progressive, car on passe directement du stage d'observation en M1 à responsabilité à mi-temps en M2.

Mise au pas de la formation : formation-formatage ?

Dans ces conditions, très compliqué pour les entrant·es dans le métier de se former avec le recul nécessaire. C'est bien ce que cherche le ministère : les personnels ne doivent pas être en mesure de réfléchir mais plutôt devenir des exécutant·es, bons soldats qui vont appliquer les réformes sans sourciller. Le MEN s'efforce ainsi de s'accaparer une mainmise grandissante sur la formation et les Inspé, à l'image de la généralisation des parcours de préparation au professorat des écoles (PPPE) où les futur·es PE sont surtout formé·es dans les lycées. Les « écoles normales du XXI^e siècle » promises par Macron sous-entendent une formation à la main de l'employeur. Ce mouvement a été facilité par la mise sous tutelle des instituts/écoles de formation. Comme pour tant de politiques macronistes, on assiste à une nouvelle confiscation par une caste techno-bureaucratique et managériale du pouvoir d'agir des agent·es, d'une réduction de leur professionnalité.

Travailler en FSU et en intersyndicale

Face à cette exploitation des entrant·es dans le métier et à la volonté de faire de la formation un formatage institutionnel, le SNES doit défendre les mandats communs avec la FSU : l'indépendance des Inspé et des moyens pour les faire fonctionner, des contenus de formation de qualité appuyés sur la recherche, le non décrochage 1^{er} – 2nd degrés qui n'induit pas de hiérarchie entre collègues mais garantit une forme d'unité de la formation, l'objectif de la démocratisation scolaire et de l'élévation générale du niveau de qualifications. Ainsi que la mise en place d'une décharge horaire et non d'une prime pour les tuteur·ices, quel que soit le niveau qu'ils ou elles accueillent, pour un accompagnement de qualité et bienveillant des entrant·es dans le métier.

Luttons ensemble contre l'assujettissement du métier à l'école du tri social voulue par la macronie.

Elise Baysse, Romain Gentner, Audrey Oualid, tendance école émancipée